

3.3 Vie en couple

Le nombre de mariages célébrés en France en 2011 est estimé à 241 000. Depuis le pic de l'an 2000, ce nombre ne cesse de baisser malgré quelques années de pause (2005, 2007 et 2010). Désormais, pour contractualiser une union, les Français signent de plus en plus souvent un **Pacte civil de solidarité (Pacs)**. En 2010, 251 000 mariages ont été célébrés alors que plus de 195 000 pacs ont été conclus par des partenaires de sexes différents.

Au 1^{er} janvier 2010, un million de personnes sont pacsées en France métropolitaine. Malgré une très forte progression depuis 10 ans, le nombre de personnes pacsées reste faible au regard de celui des personnes mariées ou en union libre (3 % seulement des 18-39 ans sont pacsés). 6 % des pacsés sont en couple avec un partenaire de même sexe début 2009 ; les deux tiers d'entre eux sont des hommes. La moitié des pacsés de 18 à 39 ans vivent sans enfant ; c'est le cas de 15 % des personnes mariées du même âge. Les couples de nationalités différentes sont rares parmi les pacsés : 2 %, contre 10 % des couples mariés. Les personnes pacsées appartiennent plus souvent aux catégories sociales supérieures : 26 % sont cadres, alors que 15 % des mariés du même âge le sont. Elles sont également plus diplômées. Les couples pacsés sont, plus souvent que les couples mariés, composés de personnes issues des mêmes catégories sociales.

Les hommes et les femmes résident de moins en moins fréquemment en couple entre 25 et 65 ans. En revanche, l'augmentation de l'espérance de vie permet aux plus de 65 ans de vivre plus longtemps avec leur conjoint qu'auparavant. La proportion des jeunes de moins de 25 ans vivant en couple est restée stable depuis 1999 ; elle avait nettement baissé entre 1982 et 1999, les unions devenant plus tardives.

Sept personnes sur dix ne voient pas d'inconvénient à ce qu'un couple cohabite sans être marié, ni même en avoir l'intention. Dans les faits, cette situation n'est pas si fréquente : seul un couple sur cinq vit en union libre. Les écarts entre générations sont néanmoins importants : 80 % des jeunes de 20-24 ans en couple vivent en union libre, contre 5 % des plus de 65 ans. Aujourd'hui, le **divorce** est considéré par la plupart des personnes comme une issue possible pour les personnes malheureuses en couple et ce, même lorsqu'il y a des enfants : huit personnes sur dix y sont favorables. Cette part est évidemment plus importante parmi les personnes divorcées ou en instance de divorce (90 %). C'est surtout à partir de 60 ans que l'écart entre générations se creuse : avant cet âge, huit adultes sur dix sont plutôt favorables au divorce comme issue d'un mariage malheureux, contre six sur dix après 75 ans. Parmi les questions portant sur le couple, c'est celle sur le divorce qui recueille les avis les plus tranchés : seul un adulte sur dix ne prend pas position. ■

Définitions

Pacte civil de solidarité (Pacs) : contrat entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Il a été promulgué par la loi du 15 novembre 1999. Il établit des droits et des obligations entre les deux contractants, en terme de soutien matériel, de logement, de patrimoine, d'impôts et de droits sociaux. En revanche, il est sans effet sur les règles de filiation et de l'autorité parentale si l'un des contractants est déjà parent.

Le pacs peut être dissous par la volonté de l'un ou des deux contractants en adressant une déclaration au tribunal d'instance. Il est automatiquement rompu par le mariage ou par le décès de l'un ou des deux contractants.

Divorce, état civil, état matrimonial, taux de divorce, taux de nuptialité : voir rubrique « définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « Bilan démographique 2011 : la fécondité reste élevée », *Insee Première* n° 1385, janvier 2012.
- « Couple, famille, parentalité, travail des femmes : les modèles évoluent avec les générations », *Insee Première* n° 1339, mars 2011.
- « Un million de pacsés début 2010 », *Insee Première* n° 1336, février 2011.
- « L'évolution démographique récente en France : les adultes vivent moins souvent en couple », *Population* n° 3, Ined, 2010.
- « Statistiques d'état civil sur les mariages en 2009 », *Insee Résultats* n° 115 Société, novembre 2010.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr, rubrique Publications et services\Collections nationales\Insee Références

Mariages et nuptialité

	Mariages en milliers	Taux de nuptialité pour 1 000 hab.	État matrimonial antérieur des époux en %		Âge moyen au premier mariage en années	
			Homme célibataire	Femme célibataire	Hommes	Femmes
France métropolitaine						
1960	319,9	7,0	89,9	90,5	25,7	23,1
1970	393,7	7,8	92,1	92,5	24,7	22,6
1980	334,4	6,2	87,5	88,5	25,1	23,0
1990	287,1	5,1	83,2	84,1	27,6	25,6
2000	297,9	5,0	81,5	82,4	30,2	28,0
2010 (p)	245,3	3,9	79,4	80,7	31,8	30,0
2011 (p)	235,0	3,7
France						
2000	305,2	5,0	81,4	82,5	30,2	28,1
2010 (p)	251,7	3,9	79,4	80,8	31,9	30,0
2011 (p)	241,0	3,7

Lecture : en 2010, 80,8 % des épouses se mariaient pour la première fois ; 19,2 % étaient veuves ou divorcées.

Sources : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil ; ministère de la Justice et des Libertés.

Femmes déjà mariées à divers âges par génération

Génération	Âge atteint à la fin de l'année du mariage									
	20 ans	22 ans	24 ans	26 ans	28 ans	30 ans	35 ans	40 ans	50 ans	
1941	29,2	56,9	73,7	81,5	85,6	88,0	90,8	91,7	92,5	
1951	31,2	56,6	70,4	77,8	81,8	84,1	87,0	88,3	89,7	
1961	22,0	38,6	50,2	58,4	64,3	68,6	74,2	77,5	80,6	
1971	4,7	11,6	21,5	32,9	42,6	49,8	59,4	64,2	///	
1981	2,0	5,9	12,7	21,5	29,7	36,1	///	///	///	
1991	1,1	///	///	///	///	///	///	///	///	

Note : 2,0 % des femmes nées en 1981 étaient mariées à 20 ans.

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil.

Divorces et divortialité

Année du jugement	Divorces prononcés en milliers	Divorces pour 1 000 couples mariés
1960	30,2	2,9
1970	38,9	3,3
1980	81,2	6,3
1990	105,8	8,4
2000	114,0	9,3
2008	129,4	10,6
2009 (p)	127,6	10,6
2010 (p)	130,8	10,9

Champ : France métropolitaine.

Sources : SDSE ; Insee.

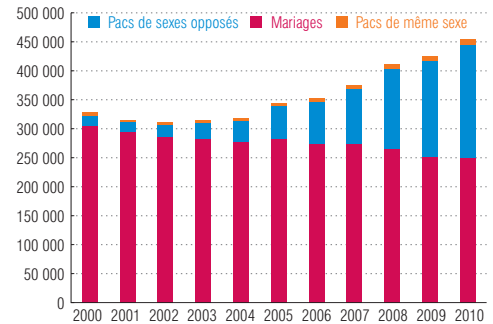
Proportion de mariages déjà rompus suivant la durée et l'année du mariage

en divorces pour 100 000 mariages

Année du mariage	Durée du mariage					
	0 an	5 ans	10 ans	15 ans	20 ans	25 ans
1970	17	3 638	9 661	15 224	20 011	23 679
1980	15	6 487	14 337	20 727	25 976	30 233
1990	21	8 229	17 825	25 462	31 558	///
2000	9	9 967	20 763	///	///	///
2008	56	///	///	///	///	///
2009	64	///	///	///	///	///
2010	47	///	///	///	///	///

Sources : Insee ; SDSE.

Mariages et Pacs conclus selon le sexe des partenaires



Sources : Insee, statistiques de l'état civil ; SDSE.

État matrimonial légal des personnes de 15 ans ou plus

en %

	2007	2008	2009	2010 (p)	2011 (p)
Célibataire	36,9	37,2	37,6	38,0	38,4
Marié	48,2	47,8	47,4	46,8	46,2
Veuf	7,8	7,7	7,6	7,6	7,6
Divorcé	7,1	7,2	7,3	7,6	7,8

Champ : population au 1^{er} janvier, âge en années révolues.

Source : Insee, estimations de population.

Nuptialité et divortialité dans l'Union européenne à 27

pour 1 000 habitants

	Taux de nuptialité		Taux de divorce	
	1980	2010	1980	2010
Allemagne	6,3	4,7	1,8	2,3
Autriche	6,2	4,5	1,8	2,1
Belgique	6,7	4,2	1,5	3,0
Bulgarie	7,9	3,2	1,5	1,5
Chypre ¹²	7,6	7,9	0,3	2,2
Danemark	5,2	5,6	2,7	2,6
Espagne	5,9	3,6	///	2,2
Estonie	8,8	3,8	4,1	2,2
Finlande	6,2	5,6	2,0	2,5
France métropolitaine³	6,2	3,9	1,5	2,1
Grèce ³	6,5	5,1	0,7	1,2
Hongrie	7,5	3,6	2,6	2,4
Irlande	6,4	4,6	///	0,7
Italie ¹	5,7	3,6	0,2	0,9
Lettonie	9,8	4,2	5,0	2,2
Lituanie	9,2	5,7	3,2	3,0
Luxembourg	5,9	3,5	1,6	2,1
Malte	8,8	6,2	///	///
Pays-Bas ¹²	6,4	4,4	1,8	1,9
Pologne	8,6	6,0	1,1	1,6
Portugal ¹	7,4	3,7	0,6	2,5
République tchèque	7,6	4,4	2,6	2,9
Roumanie	8,2	5,4	1,5	1,5
Royaume-Uni ¹²	7,4	4,3	2,6	2,0
Slovaquie	8,0	4,7	1,3	2,2
Slovénie	6,5	3,2	1,2	1,2
Suède	4,5	5,3	2,4	2,5
Union européenne à 27³	6,8	4,5	1,5	2,0

1. Données divortialité 2009.

2. Données nuptialité 2009.

3. Données divortialité 2008.

Note : le divorce n'est pas autorisé à Malte. Il est autorisé en Espagne depuis 1981 et en Irlande depuis 1995.

Source : Eurostat.